

PLAN DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE DE MONTRÉAL 2003-2010

**Annexes
Novembre 2003**

TOURISME
Montréal

I. ANNEXE I – CONTEXTE ADMINISTRATIF

A. Fusion des municipalités de l'île de Montréal

La fusion des municipalités visait la création d'une seule ville sur l'île de Montréal en joignant à la ville centrale les 28 municipalités de la banlieue de l'île. Tant sur le plan sociologique, économique, culturel que social, la création d'une ville-centre de 1,8 million d'habitants épousant le contour de l'île de Montréal apparaissait comme inéluctable. La création d'arrondissements dans les nouvelles villes fusionnées répondait à la volonté de conserver un lieu d'expression des spécificités locales.

De cette fusion a émergé les arrondissements. Au nombre de 27, ces derniers représentent une nouvelle forme de gouvernance. Désormais, les services de proximité et les programmes triennaux d'investissement (PTI) relèvent des arrondissements, alors que la ville centrale se réserve la supervision, la planification ainsi que la définition des orientations générales.

Comme cette intégration demeure encore nouvelle, il existe de nombreuses incertitudes quant aux rapports entre les services d'arrondissement et les services « centraux ». Du point de vue touristique, cela peut amener certains problèmes, puisque la nature même du tourisme en fait une préoccupation à la fois locale (arrondissement), municipale, régionale et provinciale.

B. Sommet de Montréal

Le Sommet de Montréal, tenu à l'automne 2002, a dégagé des orientations qui auront un impact considérable sur la nature et la forme du développement urbain. Le Sommet de Montréal a été l'occasion de préciser la nouvelle dynamique dans laquelle s'inscrit le tourisme. Mais au-delà des recommandations et des suites de ce Sommet, c'est surtout dans la reconnaissance de l'importance de l'industrie touristique que les progrès les plus importants ont été réalisés, et encore plus dans la reconnaissance du leadership de Tourisme Montréal, non seulement dans le tourisme, mais également dans les autres secteurs ayant trait à la culture et au développement métropolitain dans son ensemble.

Le Sommet de Montréal se voulait l'occasion de regrouper, de donner une vision commune et des moyens pour réaliser le plein potentiel de la ville nouvellement fusionnée. Au-delà des sommets propres aux 27 arrondissements, des sommets sectoriels ont eu lieu. Parmi ceux-ci, plusieurs avaient des répercussions sur l'industrie touristique montréalaise, notamment :

-
- ✓ Développement économique
 - ✓ Environnement
 - ✓ Transport
 - ✓ Culture
 - ✓ Loisirs, Sports, Espaces verts et Parcs
 - ✓ Aménagement du territoire
 - ✓ Centre de Montréal
 - ✓ Mont Royal

Des travaux du Sommet est née la déclaration conjointe du gouvernement du Québec et de la nouvelle Ville de Montréal. Cette déclaration rappelle et fixe la position privilégiée de Montréal comme Métropole :

- ✓ D'innovation et de création, ouverte sur le monde.
- ✓ De savoir et de culture.
- ✓ De développement durable.
- ✓ Agréable à vivre, solidaire et inclusive.
- ✓ Démocratique, équitable et transparente.
- ✓ Dotée d'une administration performante, au service des citoyens.

C. Contrat de ville entre la Ville de Montréal et le gouvernement du Québec

Conscient des pressions exercées par la mondialisation et la concurrence autant que par les problématiques urbaines, le gouvernement du Québec s'est engagé dans une réorganisation municipale majeure de laquelle est née la nouvelle Ville de Montréal. Le gouvernement reconnaît de ce fait le rôle névralgique que la Ville de Montréal joue et doit jouer pour favoriser son rayonnement et celui du Québec, et ainsi s'inscrire dans les grands réseaux internationaux du savoir, de la culture et d'une économie durable.

Au dernier jour du Sommet, partageant le diagnostic posé, les enjeux identifiés et la vision du devenir de Montréal qui en a émergé, le gouvernement et la Ville ont signé une déclaration conjointe qui fixe les bases d'un nouveau mode de gouvernance axé sur l'autonomie décisionnelle et l'efficacité de l'intervention municipale.

Les objectifs poursuivis par le contrat de ville sont :

- ✓ L'augmentation du niveau et de la qualité des emplois.

-
- ✓ Le soutien accru aux familles.
 - ✓ L'augmentation sensible de l'offre de logement.
 - ✓ Le développement d'une stratégie montréalaise de développement social et de pleine participation.
 - ✓ Le support au dynamisme et à la qualité de la vie culturelle.
 - ✓ L'accroissement du rayonnement international de Montréal.
 - ✓ La modernisation des infrastructures et l'amélioration de leur durabilité.

Le contrat se veut une véritable stratégie d'intervention en milieu urbain et dans un certain nombre de secteurs ou de champs d'intervention. Il engage, pour une durée de cinq ans, le gouvernement du Québec et la Ville de Montréal dans la mise en œuvre de mesures concrètes en faveur du développement durable de Montréal dans ses dimensions économique, sociale, culturelle et communautaire. Par conséquent, sont identifiés les principaux axes qui orienteront les actions de la nouvelle administration municipale.

Plus précisément, la Ville de Montréal s'engage à :

- ✓ Créer un fonds de démarrage et de soutien aux projets structurants de 60 M \$, soit 5 M \$ en 2003, 10 M \$ en 2004 et 15 M \$ pour chacune des trois années subséquentes.
- ✓ Contribuer à la réalisation des projets retenus à même l'augmentation annuelle de 38 M \$ du Programme triennal d'immobilisation 2003-2005, soit un total de 114 M \$.
- ✓ Redéfinir le rôle de la Ville et des arrondissements dans l'autorisation et la réalisation des grands projets structurants.

Pour sa part, le gouvernement du Québec s'est engagé à :

- ✓ Poursuivre sa contribution à la réalisation de projets structurants pour la métropole, plus particulièrement ceux qui ont fait l'objet d'un consensus au Sommet de Montréal. À cet égard, le gouvernement investira dans de tels projets, pour la durée du contrat de ville, la somme de 100 M \$.

En matière de patrimoine, le ministère de la Culture et des Communications et la Ville de Montréal se sont engagés à :

- ✓ Compléter d'ici 2005 les interventions prévues à l'Entente de développement culturel de Montréal 2000-2005, tout particulièrement celles prévues dans le Vieux-Montréal.

-
- ✓ Étendre jusqu'en 2005 à l'échelle de la nouvelle Ville l'aide à la restauration selon le règlement municipal concernant les subventions à la restauration et à la rénovation des bâtiments à valeur patrimoniale.
 - ✓ Réaliser d'ici 2005 un diagnostic des besoins en patrimoine, incluant les œuvres d'art publiques, sur l'ensemble du territoire et statuer sur un cadre juridique d'intervention et sur un mode de gestion adapté.
 - ✓ Réactualiser ou réaliser les inventaires en matière de patrimoine municipal et religieux sur le territoire de la nouvelle ville de Montréal.

Avec l'appui du ministère de la Culture et des Communications, la Ville s'est également engagée à adopter une politique du patrimoine et un plan de développement en vertu desquels des mesures pour documenter, protéger et mettre en valeur le patrimoine seront adoptées sur l'ensemble du territoire de la nouvelle ville de Montréal et de façon plus particulière pour le mont Royal. Ce statut particulier s'explique par la valeur patrimoniale, culturelle, architecturale, paysagère et environnementale du mont Royal qui fait de ce dernier l'un des principaux lieux identitaires de la ville de Montréal.

D. Révision du plan d'urbanisme de la Ville de Montréal

Le Plan d'urbanisme de la nouvelle Ville de Montréal devrait être déposé à l'automne 2004. L'élaboration de ce plan sera notamment marquée par un concours d'idées s'adressant à tous les citoyens du territoire, une consultation publique et l'adoption finale par le Comité exécutif de la Ville.

Sous le thème « Montréal au premier plan », ce nouveau Plan d'urbanisme vise un juste équilibre entre les enjeux pan-Montréalais et la mise en valeur des caractéristiques propres à chacun des arrondissements. Dégagés au Sommet de Montréal dans l'optique d'assurer à la Ville un développement urbain viable, les consensus suivants seront à la base du Plan d'urbanisme :

- ✓ Assurer la qualité des milieux résidentiels.
- ✓ Renforcer le centre-ville, les pôles d'activité économiques et les secteurs d'emploi.
- ✓ Valoriser le transport collectif.
- ✓ Agir sur les secteurs stratégiques que sont le centre-ville, le havre et le mont Royal.
- ✓ Assurer la protection et la mise en valeur du patrimoine bâti et viser un accroissement majeur de la qualité du design urbain et de l'esthétique de la ville.

La culture, le développement social et le transport, de même que les sujets abordés dans les sommets d'arrondissements, auront également leur place dans ce plan. Incidemment, celui-ci aura une valeur stratégique pour l'administration municipale puisque les participants au Sommet de juin dernier ont convenu de faire du Plan d'urbanisme le document de référence municipal en matière d'intervention sur le territoire.

La structure du plan se résumera comme suit :

- ✓ Énoncé de la vision et des orientations d'aménagement.
- ✓ Traitement distinct de chacun des enjeux retenus au Sommet de Montréal.
- ✓ Traitement des territoires de planification détaillée identifiés au Sommet, qui feront l'objet de programmes d'intervention selon une priorisation qui reste à établir.
- ✓ Présentation des moyens de mise en œuvre du Plan.
- ✓ Traitement individuel de chacun des arrondissements.

Le Plan d'urbanisme s'élaborera conjointement avec les arrondissements qui seront fortement mis à contribution. Tourisme Montréal devrait largement être impliqué dans cet exercice, tant au niveau des orientations globales, sectorielles que de celles de certains arrondissements stratégiques en matière de tourisme (Ville-Marie et Hochelaga-Maisonneuve).

E. Révision du schéma d'aménagement de la CMM

En processus de révision de son schéma d'urbanisme, la CMM a développé une vision de ce que serait la grande région métropolitaine de Montréal en 2025. L'industrie touristique trouve son compte dans l'énoncé de vision et dans le positionnement qui en découle. Tout comme ce fut le cas avec le Sommet de Montréal, la CMM reconnaît pleinement le leadership de Tourisme Montréal et en fait un allié de tout premier ordre.

Nous retenons les éléments de vision suivants qui vont dans la même direction que la vision de Tourisme Montréal et de l'industrie touristique montréalaise dans son ensemble. Tel qu'énoncé dans son énoncé de vision, la CMM croit qu'en 2025, la grande région de Montréal :

- ✓ Se positionnera dans le peloton de tête des régions métropolitaines des Amériques. Elle est une collectivité ingénieuse qui favorise le savoir, la créativité et la culture.

-
- ✓ Offrira à sa population un cadre de vie exceptionnel mis en valeur par un aménagement de qualité. Le territoire de Montréal est développé selon des ensembles urbains consolidés, densifiés et dynamiques.
 - ✓ Sera reconnue mondialement pour son caractère festif, sa joie de vivre et sa tolérance.
 - ✓ Continuera de bénéficier d'une vie culturelle intense et d'un milieu artistique créateur.
 - ✓ Le centre-ville continuera d'y jouer un rôle de premier plan au niveau des activités financières, commerciales et au niveau du tertiaire moteur tout en offrant un milieu de vie attrayant à ses résidants.
 - ✓ Sa vitalité culturelle et touristique demeurera un atout du rayonnement international de la communauté.

Déoulant de cette vision, des interventions plus soutenues seront déployées, permettant de compléter une réflexion à l'échelle métropolitaine. Un des principaux enjeux en matière de tourisme sur le territoire de la CMM sera de déterminer quels sont les équipements métropolitains et ceux qui doivent être reconnus comme tels.

II. ANNEXE II – ANALYSE DE COMPARABLES

Afin de contextualiser le développement touristique montréalais, nous avons voulu observer dans quelques destinations, les leviers retenus pour orienter le développement de ces métropoles. Pour ce faire, nous avons passé en revue les outils de planification qui laissent entrevoir les orientations et les priorités de développement des villes choisies. Nous avons donc retenu pour ce faire certaines villes :

- ✓ Bilbao
- ✓ Berlin
- ✓ Boston
- ✓ Londres
- ✓ Paris
- ✓ Pittsburgh
- ✓ Toronto

Notons que la situation, la taille et les conditions économiques de ces villes sont très différentes de celles de Montréal. Néanmoins, les efforts de développement et d'innovation sont omniprésents dans les plans de réaménagement et de développement. La situation touristique et économique des villes étudiées rappelle que Montréal porte, elle aussi, une image de métropole changeante, innovatrice et invitante.

Une analyse de comparables possède certaines limites. Les environnements politique, économique et social diffèrent d'une ville à l'autre. Néanmoins, certaines grandes tendances plus globales émergent, quelles que soient leurs conditions. Un thème central de l'exercice de planification des métropoles étudiées est la qualité de vie des résidents. Le transport urbain – et les problématiques de pollution et d'espace manquant – sont également des thèmes récurrents. Ces deux problématiques semblent constantes dans le temps, donc intimement liées au développement urbain au sens large.

Les thèmes touchant l'esthétique urbaine et les espaces publics sont des extensions de la préoccupation quant à la qualité de vie des citoyens. D'autres thèmes sont souvent soulevés dans les exercices de planification urbaine, notamment le développement durable, la décentralisation ainsi que la mise en valeur d'espaces à utilisations mixtes. Des villes comme Boston, Pittsburgh et Berlin voient à travers la qualité des infrastructures de la ville une occasion d'affirmer le leadership et la modernité de ces villes du XXI^e siècle.

Plus important encore, l'image de marque – le *landmark* – faisant appel aux caractéristiques propres à la ville (reflet de ses particularités, de son histoire, de sa vitalité) est un des éléments marquants de la planification du développement des grandes métropoles. La qualité du développement urbain passe par son caractère utile certes, mais aussi par des qualités d'ordre plus esthétique. En effet, plusieurs villes qui possèdent déjà des icônes, pensons à Paris ou à Londres, sont préoccupées de

contrôler le développement urbain afin d'insérer ceux-ci dans la continuité. Boston et Bilbao travaillent activement à respecter le patrimoine historique, qui ne répond pas nécessairement à des impératifs de qualité de vie des citoyens mais qui ajoute à l'attractivité de la ville sur ses visiteurs.

La Ville de Montréal et ses partenaires ont exprimé la volonté que Montréal reste la métropole de développement durable, agréable à vivre, solidaire et inclusive, une indication que la métropole s'inscrit dans la mouvance mondiale en matière de développement urbain. De plus, les objectifs précisés dans le Contrat de ville (assurer la durabilité des infrastructures, augmenter le niveau et la qualité des emplois et renforcer le soutien aux familles) s'inscrivent également dans cette tendance générale.

A. Pittsburgh

La ville de Pittsburgh, à travers son « *Urban Design Guidelines* », identifie de façon particulière le moyen d'envisager les projets structurants pour la ville : le design urbain concerne les caractéristiques physiques de la ville et l'implication de la planification sur des espaces publics. Le design urbain sert d'outil d'intégration coordonnant les propositions publiques et privées, incluant les infrastructures (publiques et de transports) qui ont un effet physique sur la ville. Les préoccupations principales sont les espaces publics de la ville : la façade des édifices, les espaces intérieurs, les rues, trottoirs, parcs et places publiques.

Les espaces accessibles au public semblent recevoir la majeure partie de l'attention des dirigeants de Pittsburgh. En effet, à travers une série de documents tels « *Riverfront Development Policies* », « *Urban Open Space* » dont l'« *Urban Design Guidelines* » fait régulièrement mention, la ville s'est outillée pour conserver et améliorer ses espaces verts et publics. À travers ce document, les autorités identifient bien leurs priorités et leur vision de l'amélioration de la qualité de vie des résidents.

B. Boston

Boston a consenti des efforts importants dans la revitalisation de ses édifices. À travers deux programmes distincts, les propriétaires de commerce ont accès à du financement, un service-conseil ainsi qu'aux services de designers pour restaurer leurs commerces. Le mot d'ordre est l'uniformisation de la qualité esthétique des rues commerçantes de la ville. Ainsi, près de 700 entreprises ont reçu de l'aide de la ville pour rénover ou améliorer l'apparence et la devanture de leur commerce.

Le principal programme mis en place par le « *Office of Business Development* » est le « Restore Boston ». Ce dernier est un programme octroyant des prêts et crédits allant jusqu'à 7 000 \$ par façade d'édifice afin d'aider les entreprises dans les

travaux de rénovation. Cette approche permet d'assurer la qualité et la durabilité des travaux. De plus, la ville de Boston, par son « *Boston Zoning Code* », s'est dotée d'un outil supplémentaire afin d'assurer la qualité générale et l'intérêt commun dans le développement de nouveaux projets : la « *Boston Civic Design Commission* ». Elle représente un forum pour les professionnels du design et la communauté afin de participer aux décisions qui touchent l'aspect de la ville et de son environnement. Depuis maintenant plus de six ans, cette commission assure la protection et l'amélioration de la réalité urbaine, assurant ainsi une qualité de vie supérieure à ses résidents.

Voici les principes qui guident la commission :

- ✓ **Design des rues et des voies publiques** : le succès de l'environnement piétonnier de Boston accroît la position de la commission sur le développement à venir des voies pour piétons.
- ✓ **Design des espaces publics** : l'utilisation du sol à des fins non commerciales et le développement d'espaces urbains améliorant l'environnement naturel et physique de la ville.
- ✓ **Design des édifices** : la mesure de l'impact de la qualité architecturale des édifices qui composent la réalité urbaine de la ville.
- ✓ **Le caractère particulier de Boston** : les traits particuliers de la ville combinés aux 350 années d'histoire et de développement impliquent une image forte et un cadre dans lequel doit s'inscrire le développement.

Boston est certainement la ville la plus agressive pour la revitalisation de ses édifices. À travers deux programmes distincts, les propriétaires de commerce ont accès à du financement, un service-conseil, des designers pour redorer l'image de leurs commerces. Le mot d'ordre est l'uniformisation. Effectivement, l'objectif de ces programmes est d'uniformiser la qualité esthétique des rues commerçantes de la ville. Ainsi, près de 700 entreprises ont reçu de l'aide de la ville pour rénover ou améliorer l'apparence et la devanture de leur commerce.

La ville de Boston fait une liste exhaustive de l'ensemble des projets en cours dans la région. Il serait inutile de traiter des 197 projets identifiés par la ville, par contre il est intéressant de voir dans quels secteurs d'activités se situent ces projets. Le tableau suivant illustre bien que les projets sont majoritairement des projets résidentiels.

Types de projets en cours à Boston

Résidentiels	115	58 %
Propriété privée	63	32 %
Vente	56	28 %
Location	49	25 %
Commerces	32	16 %
Institutions	28	14 %
Hôtels	16	8 %
Éducation	15	8 %
Recherche médicale	13	7 %
Dortoirs	11	6 %
Médecine clinique	10	5 %
Industriels	6	3 %
Manufacturiers	3	2 %

C. Bilbao

La ville de Bilbao, en 1989, mit en place le « *Revitalization Plan for Metropolitan Bilbao* » : le plan identifie le défi de bâtir une ville métropolitaine du XXI^e siècle avec ses propres caractères : ouverte, intégrée, moderne, créative, sociale et culturelle. Ce plan identifie, entre autres, huit différents secteurs d'intervention pour la revitalisation de la ville, tous contribuant à l'amélioration du caractère humain et équitable, qui permet un développement équitable de tous ses membres sans exclusion :

- ✓ Investissement dans les ressources humaines.
- ✓ Métropole de services dans une région industrialisée moderne.
- ✓ Mobilité et accessibilité.
- ✓ Revitalisation environnementale.
- ✓ Revitalisation urbaine.
- ✓ Mise en valeur de la culture.
- ✓ Gestion coordonnée des secteurs public et privé.
- ✓ Action sociale.

La régénération urbaine s'appuie de plus en plus sur les édifices emblématiques, notamment le désormais célèbre musée Guggenheim. En effet, Bilbao a développé de manière intensive le renouvellement des édifices qui créent l'image de marque de la ville et se fait un devoir de prioriser la réutilisation des édifices endommagés ou abandonnés.

D. Toronto

Le « *Toronto Official Plan* » précise de nombreuses priorités en matière d'aménagement urbain. Il a pour objectif de faire de Toronto une ville belle, dynamique, sûre et englobante. Chaque nouveau bâtiment doit contribuer à l'aménagement urbain global de la ville. Les bâtiments privés et publics et les travaux d'aménagement doivent être compatibles afin de créer des pâtés de maisons, des quartiers et des districts cohérents. Il précise que les rues, les places, les parcs et les espaces publics de la ville sont des atouts collectifs qui nécessitent une attention particulière et il en va de même des immeubles qui les entourent.

Le plan prévoit que la majeure partie des travaux d'intensification proposés revêtira la forme de bâtiments de petite taille ou de taille moyenne. Les grandes tours seront concentrées dans le centre-ville, les centres et d'autres quartiers où elles sont autorisées à l'heure actuelle. La construction de grandes tours repose sur des principes de conception spéciaux qui tiennent compte du quartier.

L'art public sera intégré dans les rues, parcs et espaces ouverts de la ville. Le nouveau Plan officiel favorise également la création et l'intégration de l'art public qui reflète la diversité culturelle et l'histoire.

Le plan favorise également la préservation du patrimoine, créant un sentiment d'appartenance et d'identité locale. Le patrimoine inclut les bâtiments historiques, les districts et les paysages de même que les cimetières historiques, les sites architecturaux et les sites historiques perdus. Les politiques du plan incluent des incitatifs financiers pour la préservation des ressources patrimoniales.

Le « *Toronto Official Plan* » préconise la protection, l'amélioration et l'expansion du réseau d'espaces verts. Grâce à la désignation d'utilisation du sol, aux politiques de planification, aux travaux publics et à l'aménagement privé, le plan appuie et renforce les nombreux rôles que le réseau d'espaces verts joue dans la vie de Toronto. Le secteur riverain est un maillon important du réseau d'espaces verts. Le plan recommande qu'il se transforme en réseau d'espaces ouverts accessibles au public, offrant toute une gamme d'activités de loisir, grâce à la création d'un sentier continu le long du secteur riverain. L'existence d'un secteur riverain propre et vert contribuera à créer un environnement plus propice pour l'ensemble de la ville de Toronto.

La Ville de Toronto est actuellement en ébullition au chapitre des nouveaux projets de développement urbain. À forte connotation culturelle, le développement est largement orienté autour du *Waterfront*, où de nombreux investissements ont été consentis au cours des dernières années.

La Division de la culture de la Ville de Toronto a élaboré un plan de mise en valeur de la culture et du patrimoine. Ce projet résulte de nombreuses études et son financement est assuré conjointement par la Ville de Toronto ainsi par les gouvernements de l'Ontario et du Canada. Ce plan se concentre sur le front de mer de Toronto et respecte les orientations du Plan directeur de développement du *Waterfront*. Le but est de développer une zone culturelle de grande qualité qui enrichira la vie culturelle et récréative des Torontois et des visiteurs.

Outre le projet du *Waterfront*, Toronto a choisi de se doter d'infrastructures culturelles d'envergure. Le principal projet est le « Renaissance ROM », c'est-à-dire l'expansion du *Royal Ontario Museum* dont les travaux sont estimés à plus de 200 millions de dollars, financée en partie par le mécénat (dont 30 millions d'un seul individu) et les gouvernements de l'Ontario et du Canada. Notons que la contribution du gouvernement ontarien pour ce projet est de l'ordre de 30 millions de dollars et qu'elle fait partie d'une contribution totale de 120 millions de dollars pour la renaissance culturelle de Toronto.

Un autre projet d'envergure est la construction du nouvel *Opera House* qui inclura une résidence pour le Ballet national du Canada. Enfin, d'autres projets de musées et de centres d'interprétation viendront compléter ce boom dans la trame culturelle torontoise.

E. Paris

La révision du Plan local d'urbanisme de la région de Paris porte sur les nouveaux enjeux urbains. Le développement durable et le renouvellement urbain sont au cœur des préoccupations. L'objectif est de mieux penser le développement de la ville afin qu'il consomme moins d'espace, qu'il produise moins de nuisances et qu'il soit plus solidaire en renversant les logiques de concurrence de territoires. Un enjeu supplémentaire est de favoriser la remise sur le marché des friches et des terrains inexploités, favoriser la réhabilitation de quartiers anciens dégradés et enfin d'intégrer le traitement des espaces publics dans les démarches de planification.

De plus, le schéma directeur de la région de l'Île de France, énonce la volonté de conserver et de mettre en valeur les espaces verts de la ville, notamment en protégeant les espaces naturels et les éléments de patrimoine de qualité nécessaires à l'équilibre de la région.

Paris s'est également dotée, en décembre 2000, d'un plan de déplacement urbain (PDU) qui définit les principes d'organisation des déplacements de personnes et du transport des marchandises, de la circulation et du stationnement. L'horizon pour

l'évaluation du plan de déplacements urbains est fixé par la loi à cinq ans et cherche à mieux gérer l'existant. En effet, même à un horizon plus lointain, celui du schéma directeur (2015) ou des schémas de service (2020), les infrastructures seront constituées à 95 % par celles existant aujourd'hui.

F. Berlin

Berlin se différencie des autres villes en présentant la qualité de vie de ses citoyens comme une valeur attractive pour les visiteurs. De par sa taille, Berlin bénéficie de multiples occasions d'échanges avec le reste du monde (conférences, salons et congrès, etc.) et peut offrir de très nombreuses possibilités de contacts dans tous les domaines : politique, affaires, médias, sciences, culture et sport. Berlin intègre plus de 180 nationalités et toutes les régions d'Allemagne au sein d'une société urbaine ouverte.

Le contraste et la diversité des cultures établissent des conditions favorables à la créativité dans les secteurs artistiques, économiques et sociaux. Ces nombreuses cultures présentent une « masse critique » indispensable à un rayonnement transrégional et durable. Le calendrier des manifestations comprend une infinie variété d'événements et de rendez-vous dans les domaines du sport, de l'art, de la culture, des sciences, des affaires et de la politique. Berlin se distingue des autres grandes villes européennes par un contraste marqué entre la densité de son agglomération et les étendues faiblement peuplées qui l'entourent.

La ville de Berlin est sans doute celle qui présente la stratégie la plus complète pour contrer les effets d'une circulation urbaine mal ordonnée. En effet, la vision que présentent les autorités au public est celle de l'avenir. Tout le système de transport est en révision : le mot d'ordre est développement durable et sera appliqué sur tous les aspects du transport.

Par ailleurs, Berlin connaît une effervescence au chapitre du développement urbain, de très nombreux projets étant en cours de réalisation ou de planification, notamment :

- ✓ Le redesign de l'Alexanderplatz, place occupée par des hôtels, boutiques, bureaux et espaces publics.
- ✓ La reconstruction de l'Académie d'architecture de Berlin.
- ✓ La revitalisation du Centre Beisheim de la Postdamer Platz afin d'attirer la clientèle internationale, en y ajoutant des hôtels, boutiques et bureaux élégants et de grand luxe.
- ✓ La construction de l'édifice « Dom Aquarée », des investissements de 476 millions d'Euros seront investis pour la construction de ce site comprenant un hôtel, des résidences et des bureaux.

-
- ✓ Mémorial pour les Juifs d'Europe.
 - ✓ Construction d'une nouvelle gare centrale ferroviaire.
 - ✓ Construction du Quartier KPM, comprenant un ensemble de résidences et d'espaces à bureaux.
 - ✓ Revitalisation du Carré Leipziger Platz, ensemble historique presque détruit durant la Deuxième Guerre mondiale. Ce site deviendra la référence en matière d'espace public.
 - ✓ Revitalisation du «*Museum Island*», site de l'UNESCO, qui reliera les différents musées par des promenades souterraines.
 - ✓ Construction d'un Stade olympique, visant à accueillir la finale de la Coupe du monde de soccer en 2006.
 - ✓ Construction de l'hôtel Quarter at Tacheles, construction de 220 chambres avec restaurants et appartements.
 - ✓ Construction du centre d'information et de congrès « Topographie de la terreur » sur les anciennes fondations du centre du pouvoir du régime socialiste.